

Guide de constitution du dossier de candidature pour l'admission à la formation universitaire du MAS en Neuropsychologie.

Pour être admissible au MAS, et selon le règlement d'études, les candidat.e.s au MAS en neuropsychologie doivent :

- être titulaires d'une maîtrise universitaire en psychologie suisse (master) ou d'une licence universitaire sanctionnant des études de quatre ans au moins délivrée par une Université suisse ou une Haute Ecole suisse ou d'un diplôme en psychologie reconnu par la Commission des professions de la psychologie conformément à la Loi sur les professions de la psychologie (LPsy) (Article 4.1) ;
- attester d'une formation de base en neuropsychologie clinique équivalente à 18 crédits ECTS acquis durant la formation prégraduée ou après celle-ci. Ces enseignements doivent avoir abordé les domaines suivants : Enfant, Adulte et Personne âgée (Article 4.2) ;
- bénéficier d'un contrat d'engagement pour un stage ou un travail en tant que psychologue dans le domaine de la neuropsychologie clinique (Article 4.1). Les candidat.e.s qui ne peuvent pas attester d'un tel contrat, mais qui bénéficient d'une promesse d'engagement pour un stage ou un travail en tant que psychologue dans le domaine de la neuropsychologie, peuvent demander à ce que leur dossier de candidature soit examiné. Pour ce faire, ils/elles doivent adresser une demande écrite et motivée au Comité directeur de la formation. En cas d'acceptation du Comité directeur, ils/elles doivent fournir ce contrat dans les 6 mois à partir du premier jour de la formation pour que leur admission soit confirmée (Article 4.3)¹.

L'admission au MAS est prononcée, sur dossier, par le/la Doyen·ne de la FPSE de l'Université de Genève, et sur préavis du comité directeur, après un examen approfondi des dossiers de candidature déposés dans les délais prescrits (Article 4.5 du règlement d'études).

Processus de sélection :

Nous vous informons qu'en raison d'un nombre limité de places de stage/travail dans les institutions, et pour les aspects pédagogiques développés durant la formation (interactions patients simulés, supervision réflexive etc.), le MAS en neuropsychologie dispose d'un nombre limité de places. Dans son préavis de sélection, le comité directeur tiendra compte, à part égale :

- des notes obtenues aux cours prérequis de neuropsychologie ;
- du type d'expérience professionnelle antérieure ;
- du contrat obtenu au moment de la candidature.

Pour ces deux derniers points, les expériences en institution de type A seront valorisées à l'admission. À noter que, selon les directives internes relatives à l'évaluation, 600h de pratique clinique en type A devront être validées au cours du cursus (Article 2.1.3).

¹ À défaut, la décision d'admission est annulée conformément à l'article 6.1. La moitié de la finance d'inscription de la première année est donc due, soit CHF 4'167.-

Les formations complémentaires effectuées compteront également, mais dans une moindre mesure. A titre informatif, vous trouverez sur le site du MAS le formulaire utilisé par le comité directeur pour déterminer le type d'activité et de supervision dans les lieux de pratique.

Pièces à joindre au dossier :

- ☐ **Curriculum vitae complet** (indiquer des coordonnées téléphoniques actives et une adresse email fréquemment vérifiée).
- ☐ **Photocopies de tous les titres en psychologie (Bachelor et Master)**. Pour les candidat-e-s titulaires d'un diplôme étranger (non suisse), produire l'attestation d'équivalences de la commission des professions de la psychologie (PsyCo).
- ☐ **Procès-verbaux de toutes les notes obtenues au cours des études en psychologie** (Bachelor et Master, y compris programme en cours). Ces procès-verbaux doivent notamment permettre d'attester d'une **formation de base en neuropsychologie équivalente à 18 crédits ECTS**, acquise durant la formation prégraduée ou après celle-ci, et ayant abordé les domaines suivants : Enfant, Adulte, Personne âgée, Fonctions et Méthodes (cf. liste des cours prérequis exigés figurant sur le site du MAS).
- ☐ **Pour les demandes d'équivalence validées** : joindre l'email de confirmation de la conseillère académique.
- ☐ **Photocopie du contrat du lieu de pratique** (stage ou poste de psychologue) en neuropsychologie clinique ou lettre de l'institution confirmant l'engagement, signée par la-le responsable de stage ou l'employeur.
- ☐ **Descriptif détaillé de la structure du lieu de pratique**, et des activités neuropsychologiques que la personne est amenée à y exercer.
- ☐ **Curriculum Vitae de la ou des personnes qui vont assurer la supervision de la pratique** avec leur pourcentage de présence sur le site.
- ☐ **Photocopies des attestations de stage et des expériences professionnelles** (mentionnant le pourcentage d'activités pour chacune d'entre elles) en lien avec la neuropsychologie.
- ☐ **Photocopies des attestations de formations complémentaires** (journées d'étude, congrès, etc.) en lien avec la neuropsychologie.
- ☐ **Fichier Excel récapitulatif « Dossier candidature au MAS Neuropsychologie_NOM » dûment complété** (fichier téléchargeable sur le site du MAS).

Attention : tout dossier non complet ne sera pas traité !

Délai d'inscription :

Inscription en ligne via le portail : www.unige.ch/formcont/cours/neuropsychy **au plus tard le mercredi 30 avril 2026 minuit**. Le fichier Excel récapitulatif « Dossier candidature au MAS Neuropsychologie » est à renvoyer par e-mail à : masneuropsychologie@unige.ch.